



Québec, le 29 mai 2018

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Borduas dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 30 mai 2018, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "PT", is located to the left of the typed name.

Pierre Tremblay
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

A handwritten signature in blue ink is located to the right of the typed name. Next to it, the date "27/05/18" and the time "11h25" are handwritten in blue ink.

Affaires inscrites par les député(e)s de l'opposition (Article 97 RAN)

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que les fluctuations importantes et souvent injustifiées du prix de l'essence au Québec ont des impacts négatifs pour les familles québécoises ;

Que l'Assemblée Nationale demande au gouvernement fédéral de mandater le Bureau de la concurrence du Canada afin d'enquêter sur les hausses généralisées du prix de l'essence au Québec. »


29/05/18
11h25